

[ENTRETIEN] CULTURE

« Il faut réserver une part des programmes de rénovation urbaine à la culture »



Isore Morin / IP3

Malgré la fermeture des équipements culturels pour cause de Covid-19, Aurora Bergé, députée (LREM) des Yvelines et auteure d'un rapport sur l'émancipation culturelle, remis en février 2020 à Matignon, plaide pour des mesures alternatives.

CHIFFRES-CLÉS

- 2020 : rapport « Emancipation culturelle et inclusion par les arts et la culture » et coanimation du groupe de travail « suivi sectoriel de la crise du Covid-19 - culture » à l'Assemblée nationale.
- 2017 : élue députée (LREM) des Yvelines.

Le secteur culturel doit-il se résigner à un manque de visibilité ?

Il faut sortir du tout ou rien, qui consiste à soit ouvrir, soit fermer. Le plus délétère reste l'incertitude. Mieux vaudrait ne pas se focaliser sur une date de

réouverture, mais réfléchir aux besoins des publics. Si malgré leurs difficultés, les artistes continuent de créer et de répéter sans leurs publics, il y a un risque d'entre-soi. Mon autre crainte porte sur les embouteillages culturels qui sont en train de se produire avec, par exemple, des films qui sont tournés sans sortir en salle. Il s'agirait peut-être aussi de revoir le fonctionnement des saisons culturelles.

Quelles seraient les alternatives à une réouverture des lieux ?

Plus que jamais, la culture est un levier de lien social et de lutte contre les inégalités familiales et territoriales. L'éducation artistique et culturelle est un sujet majeur. Pour les lieux qui avaient développé une action en direction des quartiers de la politique de la ville, il faudrait travailler sur des formats d'action culturelle permettant d'atteindre des publics prioritaires, comme les enfants, les adolescents, ainsi que les étudiants ou les jeunes sans activité professionnelle.

Il ne faut pas rompre le lien avec les équipements pendant une à deux années. Car l'intimidation que suscitent les lieux culturels prend du temps à être dénouée. On pourrait imaginer un nouveau fléchage de crédits – de l'ordre de 10 à 15 millions d'euros – en direction des équipes artistiques pour qu'elles organisent un printemps culturel grâce aux chapiteaux des arts de la rue et du cirque, dans les parcs et jardins, à l'image de ce qui a été effectué l'été dernier.

Par quoi l'émancipation culturelle peut-elle passer en ce moment ?

Si j'insiste beaucoup sur l'éducation artistique et culturelle, c'est parce que rien ne remplace l'opportunité d'une rencontre directe avec des œuvres et des artistes, et des émotions collectives. Même si la culture dématérialisée progresse – ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de médiation –, il ne faudrait pas s'y limiter.

Lorsque l'on discute des conséquences du volet « culture » du plan de relance, il faut également réussir à faire émerger des investissements dans les territoires périphériques et ruraux. Il est indispensable d'accélérer le plan « bibliothèques » dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en construisant des équipements et en développant les contrats territoires-lecture entre l'État et les collectivités. Pourquoi ne pas réserver, pour la culture, une part des crédits des programmes de rénovation urbaine ? Par ailleurs, renforcer la présence des équipements ne devrait pas conduire seulement à avoir un maillage plus fin, mais à s'interroger sur ce qu'ils peuvent produire sur le territoire, avec les publics.